



Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégorie 5.0

N° de la demande : 2013-2914
Demande : Nouvelle LMR pour une MAQT déjà évaluée
Produit : Fosétyl-Al de qualité technique
N° d'homologation : 24563
Matière active (m. a.) : Fosétyl-Al
Numéro de document de l'ARLA : 2409126

Objet de la demande

La présente demande vise à établir des limites maximales de résidus (LMR) relativement au fosétyl-Al sur les piments et aubergines (sous-groupe 8-09B), les poivrons, les piments autres que les poivrons (piment du Chili) et les fruits secs dans le cadre d'une demande d'examen conjoint avec l'EPA des États-Unis.

Évaluation des propriétés chimiques, évaluation environnementale et évaluation de la valeur

Aucune évaluation des propriétés chimiques, environnementales ou de la valeur n'était requise pour la présente demande.

Évaluations sanitaires

Le demandeur a présenté des données issues d'essais en champ effectués au Mexique et au Pérou avec du fosétyl-Al afin d'étayer la fixation de limites maximales de résidus sur les poivrons et piments autres que des poivrons importés.

Limites maximales de résidus

La recommandation concernant les limites maximales de résidus (LMR) pour le fosétyl-Al repose sur les données des essais en champ présentées et les indications fournies par le calculateur de limites maximales de résidus de l'Organisation de coopération et de développement économiques. Le tableau 1 indique les LMR proposées pour les résidus de fosétyl-Al dans et sur les poivrons et piments autres que poivrons.

| TABLEAU 1. Résumé des données sur les essais en champ et la transformation alimentaire utilisées pour appuyer les limites maximales de résidus (LMR) | | | | | | | |
|--|---|-----------------|---------------|------|--|---|-----------------------------|
| Denrée | Méthode d'application/ Dose d'application totale (g m. a./ha) | DAAR (jours) | Résidus (ppm) | | Facteur de transformation n expérimental | LMR actuellement établie (ppm) | LMR recommandée (ppm) |
| | | | Min. | Max. | | | |

| TABLEAU 1. Résumé des données sur les essais en champ et la transformation alimentaire utilisées pour appuyer les limites maximales de résidus (LMR) | | | | | | | |
|---|----------------|-------------|----------------------|------------|-------------------|------------|--|
| Denrée | Méthode | DAAR | Résidus (ppm) | | Facteur de | LMR | LMR |
| Poivrons | 30,3-31,2 | 4-5 | < 0,0 1 | < 0,0 1 | Sans objet | Aucun | 0,01 |
| Piments autres que poivrons | | | < 0,0 1 | < 0,0 1 | | | dans et sur le sous-groupe de cultures 8-09B (piments et aubergines) |

Après examen de toutes les données disponibles, les LMR proposées au tableau 1 sont recommandées en ce qui concerne les résidus de fosétyl-AI. Les résidus dans ces denrées cultivées aux LMR proposées ne présenteront de risque inacceptable pour aucun sous-groupe de la population, y compris les nourrissons, les enfants, les adultes et les personnes âgées.

Conclusion

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire a terminé l'évaluation des données disponibles concernant le fosétyl-AI de qualité technique et les a jugées suffisantes pour étayer la fixation d'une LMR de 1 ppm dans et sur les cultures importées du sous-groupe 8-09B (piments et aubergines).

References

PMRA References
Document
Number
2311244 2013, Previcur Energy 840 SL - Magnitude of the Residue on Bell and Non-Bell Peppers for Import Tolerance into the U.S. and Europe, DACO: 7.2.1,7.2.2,7.2.5,7.4,7.4.1,7.4.2

ISSN : 1911-8015

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2014

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.